

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 18

MONTREAL, LE JEUDI 30 JANVIER 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Lise Thibault, la prosélyte

Le nouveau lieutenant-gouverneur du Québec n'a pas de mandat pour étaler ses états d'âme, référendaires et monarchiques. En le faisant, elle met en relief la nécessité que le « chef de l'État », pour avoir voix au chapitre, devrait obtenir un mandat populaire.

Lise Thibault prête serment aujourd'hui à titre de lieutenant-gouverneur du Québec. Contre toute logique, elle insiste pour ne pas féminiser ce titre, à l'instar de son amie Jeanne Sauvé, ex-gouverneur-général du Canada. C'est son choix, à respecter, d'autant que sa nomination a été saluée avec respect et accueillie avec courtoisie. C'est une femme de grande valeur, qui rehausse ce poste honorifique.

Toutefois, avec toute la déférence qu'elle mérite, on ne peut passer sous silence ses déclarations à la presse depuis une semaine. À juste titre, ses commentaires sur un éventuel référendum et sur les bienfaits de la monarchie britannique ont soulevé une vive controverse au Québec et ailleurs au Canada. On se serait alors attendu à ce qu'elle fasse preuve de la retenue et de la réserve habituelles au représentant de la reine au Québec, depuis des décennies, à tout le moins qu'elle s'abstienne de jeter de l'huile sur le feu. Ce qu'elle a fait, mardi soir, à *Maison-Neuve* à l'écoute.

Ce qui agace dans les propos intempestifs de Mme Thibault, ce n'est pas tant la teneur précise de ses déclarations que son intervention dans des dossiers politiques éminemment chauds et de brûlante actualité. En discutant de son attitude advenant un éventuel OUI à un référendum, elle joue un rôle dangereusement politique, non seulement hypothétique mais qui ne sied nullement à sa fonction. On croyait que les ennuis de son éphémère prédécesseur, Jean-Louis Roux, avaient été causés en grande partie par son manque d'expérience politique. On s'attendait à ce que son successeur, qui a été candidate et est familière avec les susceptibilités partisans, soit plus prudente.

Hélas, non. On a la pénible impression que la carrière politique qu'elle a tenté d'amorcer à deux reprises, au plan québécois et au niveau fédéral, Mme Thibault essaie de la reprendre, au poste privilégié qui est désormais le sien. Ce qu'elle oublie, toutefois, c'est qu'il s'agit d'une fonction honorifique et protocolaire, symbolique et ritualiste. On peut la comprendre, elle qui est si active et dévouée, de ne pas vouloir se contenter de couper des rubans et d'inaugurer les chrysanthèmes. Mais la discrétion d'usage et la retenue habituelle ne l'autorisent pas à faire de l'impressionnisme politique.

Surtout au Québec, et depuis fort longtemps, le poste de lieutenant-gouverneur a perdu le lustre qui fut jadis le sien, et à peu près personne ne s'en plaint. À Toronto, la semaine dernière, la nouvelle collègue de Mme Thibault, Hilary Weston, est entrée en fonction avec pompe, défilé, revue militaire et salve de coups de canons. Rien de tel au Québec depuis plus de 30 ans. Mme Thibault ne prête pas serment dans une espèce d'antichambre (comme on en a fait l'injure à M. Roux) mais avec un décorum de bon aloi, qui n'a rien à voir avec la splendeur ou le faste vice-royal.

Les anglophones ont bien mal pris les confidences référendaires de Mme Thibault, même s'ils étaient fort nuancés. En revanche, le premier ministre Bouchard les a accueillies comme un « courant d'air frais ». En contrepartie, son vice-premier ministre Bernard Landry s'est insurgé à bon droit contre les louanges de la « vice-reine désignée » à l'endroit de la monarchie britannique, selon elle plus conciliante que les rois français envers les Canadiens.

Mardi soir, interrogée aimablement par Pierre Maisonneuve à RDI, Mme Thibault a eu amplement l'occasion de rectifier le tir, peut-être pas de s'amender mais de s'en tenir au rôle symbolique qui est le sien. Mais non, elle en a profité pour exprimer le souhait qu'il n'y ait pas de troisième référendum, étant donné l'état d'esprit morose des Québécois, fatigués des tensions interminables. Qu'elle ait raison ou tort, là n'est pas la question. Ce n'est pas à elle de s'immiscer, désormais, dans un débat déchirant qui divise les Québécois. Elle est censée se situer au-dessus ou hors de la mêlée, se gardant discrètement en réserve si jamais, éventuellement, elle devait intervenir de quelque manière.

Qu'elle le veuille ou non, en se plaçant ainsi entre l'arbre et l'écorce, Mme Thibault porte atteinte à la neutralité, à l'indépendance et à l'impartialité qui sont l'apanage de cette fonction honorifique. Elle ne peut en disposer comme bon lui semble, sous quelque prétexte que ce soit.

À défaut de ne pouvoir supprimer un poste qui n'a pas beaucoup de sens pour la plupart des Québécois, le temps est venu de le repenser en profondeur. Le gouvernement Bouchard voudrait qu'il soit nommé par l'Assemblée nationale. Le premier ministre fédéral n'est pas disposé à se départir de cette prérogative. Il pourrait à tout le moins consulter le gouvernement en question, à partir d'une liste de noms.

Comment choisir ces « nominés »? Le Sénat pourrait être mis à contribution, ou les plus hauts gradés de l'Ordre du Canada, ou du Québec. Encore mieux, comme veut le faire l'Australie, le « chef de l'État » pourrait être élu au suffrage populaire. Alors Mme Thibault aurait toute légitimité pour se transformer en pèlerine prosélyte.

LES ACTUALITÉS

Les hôpitaux mis à l'amende sont sévèrement blâmés, page A 2

LE MONDE

Un sommet torontois sur les otages de Lima, page A 5

LES RÉGIONS

Quelle compétence pour la restauration du patrimoine? page B 1



Déchirements au sein de Vision Montréal

La crise politique ébranle le parti de Pierre Bourque qui fait l'objet de critiques internes de plus en plus virulentes

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Après s'être installée au sein de l'administration du maire Pierre Bourque, la tourmente politique ébranle le parti Vision Montréal. Les critiques au sein même du comité exécutif laissent voir d'importants déchirements.

Deux membres du comité exécutif de Vision Montréal, le conseiller Philippe Bissonnette et le président de la commission

juridique Daniel Caisse, déplorent le peu de démocratie ainsi que le mépris des dirigeants de Vision Montréal envers les militants. Pour marquer son « ras-le-bol général », M. Bissonnette a claqué la porte hier, soulignant sa honte en ce qui a trait au financement illégal du parti.

« Les gens nous regardaient toujours un peu de travers. Moi, je suis un gars du coin qui a toujours suivi les règles légales à la lettre et on se fait embarquer dans une marée d'accusations de tous bords et tous côtés.

J'avais de la misère à vivre avec ça », a déclaré hier M. Bissonnette.

De son côté, Daniel Caisse se dirige sur la même voie. « Je suis en réflexion sérieuse. C'est une décision qui n'est pas facile et je sais qu'il y a d'autres membres de l'exécutif qui ont pris la décision de partir, mais pas tout de suite », a-t-il précisé.

Les deux hommes reprochent au président intérimaire du parti, Robert Archambault, d'avoir outrepassé ses pouvoirs en reconnaissant, la semaine dernière, la cul-

pabilité du parti pour 24 des 37 chefs d'accusation déposés par le Directeur général des élections pour financement illégal. « Le président a agi sans consulter l'exécutif. On n'a pas eu de réunion de l'exécutif depuis le 10 décembre à Vision Montréal. Ça n'a pas de bon sens. Le président a été mandaté pour faire le suivi du dossier du DGE, sauf que l'on aurait pu être consultés pour la suite. C'est pas sérieux », soutient M. Bissonnette.

VOIR PAGE A 8: DÉCHIREMENTS

Vision de Montréal



RUE DE LORIMIER, hier après-midi, cette pancarte qui annonce le déneigement pour la nuit suivante était installée là... depuis 36 heures. Les lenteurs et cafouillages de l'opération déneigement sont actuellement le sujet de conversation n° 1 des Montréalais. Lire notre reportage en page A 3.

Le Québec, n° 1 de la faillite

Notre province enregistre 41% des faillites de sociétés

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

Ce qui était endémique au sortir de la dernière récession est devenu épidémique. Le nombre des faillites au pays battra tous les records cette année. Et le Québec, une économie à forte dominance de PME, fait piètre figure dans ce sombre tableau, s'emparant d'une part disproportionnée des statistiques.

Au cours des onze premiers mois de 1996, 86 253 particuliers et entreprises ont fait faillite au pays, contre 78 690 pour la totalité de l'année 1995, rapportait hier Industrie Canada. Du total, 73 088 étaient des faillites de particuliers et 13 185 étaient des faillites d'entreprises.

Le Québec a enregistré une part disproportionnée de ce flot de faillites, soit 31% dans le cas des particuliers et 41% dans le cas des sociétés.

VOIR PAGE A 8: FAILLITES

Ottawa reprend les expulsions vers le Zaïre

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le Canada a décidé hier de reprendre les expulsions vers le Zaïre des ressortissants de ce pays dont la demande de statut de réfugié n'a pas été agréée.

La première personne touchée par cette décision de la ministre Lucienne Robillard sera sans doute Mme X, ex-fonctionnaire zairoise dans la trentaine, et ses deux enfants; cette dernière, dont la date d'expulsion avait été fixée au 13 décembre, affirme qu'elle est une « femme morte » si on la renvoie dans son pays natal où elle est à l'origine d'une fuite sur les dépenses somptuaires du président Mobutu Sese Seko pour le fonctionnement de son avion personnel, dépenses qu'il aurait voulu acquitter à même les fonds d'une société d'État.

Selon Citoyenneté et Immigration Canada, il y avait environ 25 cas semblables à celui de Mme X à la mi-décembre, au moment où furent suspendues les expulsions

VOIR PAGE A 8: EXPULSIONS

Parlez-vous cro-magnon?

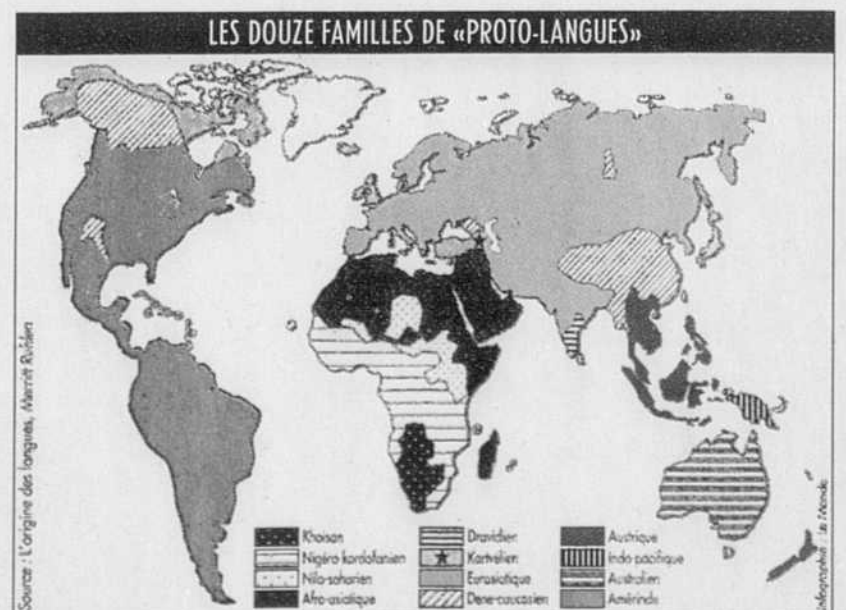
Selon un linguiste américain, les cinq à six mille langues répertoriées dans le monde pourraient dériver d'un idiome préhistorique unique

CATHERINE VINCENT
LE MONDE

À commencement était le verbe. Mais quand, et quel fut-il? À ces deux questions, nul linguiste, si chevronné soit-il, ne saurait répondre. Les ancêtres de l'homme moderne, *Homo habilis* ou *erectus*, possédaient-ils des formes de langage rudimentaire? Si oui, ils n'en ont laissé aucune trace. De même les néandertaliens, frères préhistoriques dont on ne cesse de confirmer les capacités intellectuelles, ont emporté avec eux le secret de leur communication. Pour remonter le temps vers l'aube des langues humaines, les spécialistes n'ont donc d'autre ressource que d'en référer aux langues actuelles et de les classer en familles de plus en plus larges, selon les règles habituelles de la généalogie.

C'est à ce jeu — on ne peut plus sérieux — que se consacre depuis des années Merritt Ruhlen, linguiste américain de l'université Stanford (Californie). Comme deux de ses confrères, ses arbres généalogiques se fondent sur les ressemblances lexicales et grammaticales établies entre différentes langues ou familles de langues. Mais ses conclusions, par leur audace, tranchent radicalement sur celles auxquelles aboutissent la plupart des experts. Dans *L'Origine des langues*, ouvrage dont la traduction française vient de paraître, Ruhlen soutient que les cinq à six mille langues recensées dans le monde dérivent d'une seule langue préhistorique, une « langue mère », qui fut un jour commune à tous nos ancêtres.

Pour retracer à rebours l'histoire des langues, il ne faut pas seulement



En classant les milliers de langues parlées, les chercheurs sont parvenus à les regrouper en douze familles de «proto-langues». Le linguiste Merritt Ruhlen est allé plus loin en leur trouvant une origine commune.

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Ennuagement en soirée. Max: -15 Min: -25	Québec Ensoleillé avec passages nuageux. Max: -17 Min: -30 Détails, page B 5
--	--

INDEX

Agenda B 6	Idées A 7
Annonces B 6	Le monde A 5
Avis publics .. B 4	Les sports B 5
Bourse B 2	Montréal A 3
Culture B 8	Mots croisés.. B 6
Économie B 2	Politique A 4
Éditorial A 6	Télévision B 7

VOIR PAGE A 8: CRO-MAGNON

LE DEVOIR

MONTREAL

Un vent de liberté souffle au comité exécutif

En dépit du malaise évident, le conseiller Prigent se réjouit de pouvoir s'exprimer sans crainte

Le comité exécutif de la Ville de Montréal, version éclatée, s'est réuni hier pour la première fois depuis le jugement de la Cour supérieure qui a rendu illégale la décision du maire Pierre Bourque de démettre des collègues. Le malaise s'installe.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les conseillers Pierre Goyer et Sammy Forcillo ne sont pas les seuls à se réjouir du jugement qui les maintient au sein du comité exécutif. Leur collègue Germain Prigent, toujours membre de Vision Montréal, y voit une sécurité d'assumer ses fonctions sans la crainte d'être congédié.

Ce faisant, le jugement accorde une nouvelle liberté d'esprit et d'expression à l'ensemble des membres du comité exécutif qui sont inamovibles jusqu'aux prochaines élections comme l'a statué mardi la Cour supérieure. «Ce jugement-là fait mon affaire parce qu'un moment donné, il faut travailler dans la sécurité, ne jamais avoir peur de se faire mettre à la porte. Je suis plus rassuré», a déclaré hier M.

Prigent, avant d'entrer à la réunion hebdomadaire du comité exécutif.

Il s'agissait de la première réunion depuis le jugement qui limite le rôle du maire à des fonctions honorifiques. Les décisions ont été votées en quarante-cinq minutes. Selon les commentaires recueillis, il semblait régner un certain malaise.

Avant la réunion, le nouveau conseiller indépendant, Pierre Goyer, disait souhaiter que ses collègues soient «diplomates et polis». Après, il a dit vouloir leur donner la chance de s'habituer à la collaboration avec deux membres dissidents.

«L'esprit de collaboration n'a pas en-

core été raffiné. J'ai passé vingt minutes à demander des documents d'information et la réponse a été: "Je prendrai en considération et je prends acte de votre question." [...] On sentait de la part de Mme la présidente une volonté de collaboration relativement ténue. Je ne parle pas d'obstruction, mais j'espère que l'ouverture sera plus grande dans les prochains jours», a indiqué M. Goyer.

Ce dernier a ajouté que son collègue Sammy Forcillo et lui avaient lancé un avertissement au comité exécutif pour trouver un *modus operandi*. «Sinon, ça peut aller mal», a laissé tomber M. Goyer.

La présidente du comité exécutif,

Noushig Eloyan, a tenté de montrer aux journalistes, qui l'invitaient à commenter la situation pour le moins inhabituelle, une image sereine. «Je me sens très confortable à mon poste», s'est-elle bornée à dire.

Depuis quelques semaines, les réunions du comité exécutif sont réduites à une demi-journée. Une rencontre préliminaire et informelle se tient toutefois en matinée. Y aurait-il déplacement du pouvoir du comité exécutif? «Il n'y a qu'un comité exécutif et c'est celui-ci où les décisions sont prises», a assuré le maire Pierre Bourque.

Ce dernier explique par ailleurs que l'«on est dans la saison la moins

achalandée. Ça va redémarrer, j'espère, avec les programmes qui s'en viennent. Il y a plus de dossiers courants qui viennent des services. Il n'y a pas vraiment de sujets qui demandent des présentations élaborées».

Pour ce qui est de la possible illégalité des décisions du comité exécutif prises depuis octobre dernier au moment où le maire Bourque remaniait pour la première fois son comité exécutif, le Service du contentieux de la Ville analysait toujours hier le dossier. Le maire Bourque a spécifié qu'il en parlerait avec le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel qu'il rencontre vendredi.

Enfer blanc

«Sous la neige, il y a les trottoirs»

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Le cauchemar s'est poursuivi hier dans les rues de Montréal où plusieurs citoyens, à pied ou à bord d'un véhicule, ont eu quelques pensées noires à l'endroit de l'administration Bourque — agrémentées, dans certains cas, d'un juron ou deux —, dont l'opération déneigement semble se déroger à un rythme de tortue malgré les efforts entrepris par le service des Travaux publics de la Ville de Montréal.

Hier matin, 9h, Plateau Mont-Royal. Sur une artère secondaire, les voitures sont stationnées de biais (attention, le règlement municipal l'interdit), certaines portant encore les traces de la dernière bordée de lundi. Entre chaque véhicule, des amoncellements de neige plutôt volumineux; sous les autos, de la neige et une croûte de glace bonne pour user les meilleurs pneus. Au coin d'une artère, une dame et quatre bons samaritains se démenent pour dégager un 4 X 4 aux roues ensevelies.

Hier après-midi, 14h, centre-ville. Un camion s'enlise dans un bon «banc de neige». Deux hommes tentent par tous les moyens de se sortir de cette fâcheuse situation. «Vous allez rire, mais j'ai volontairement tenté de me stationner ici parce que ça fait une demi-heure que je tourne et que je ne trouve pas d'endroit», explique l'un d'eux, mi-fâché, mi-amusé. Mais je ne pensais jamais me retrouver pris comme je le suis.

La balade quotidienne en taxi, en pleine heure de pointe, a coûté le double à cette dame — «pour la même distance qu'à l'habitude!» — en plus d'avoir nécessité une attente inhabituelle, les deux pieds dans la neige et sur la glace, le bout du nez gelé. Dans cette quincaillerie Rona, rue Mont-Royal, coin de Lorimer, on distribue sans arrêt poches de sable et de sel, pelles et «tractions», pour dépanner des clients entrés en coup de vent après avoir tenté de se «déprendre» sans support technique.

Un peu partout, les rues remplies à craquer de ces petits cartons montés sur piquets de bois plantés dans la neige et annonçant «no parking» laissent présager une nuit des plus occupées pour les employés de la Ville qui auront fort à faire entre 19h et 7h. Des employés du CAA (plus sollicités qu'à l'accoutumée au cours des dernières heures pour les cas d'enlèvement) racontent qu'ils n'ont «jamais vu ça». «Même nous autres, on reste pris dans les rues», explique Sylvain

Barrette, responsable des remorques pour le centre-ville. Hier, j'ai dû aller dépanner deux de mes dépanneuses. Comment voulez-vous qu'on aide les gens alors que même avec tout l'équipement qu'on a, on a de la misère à se sortir des bancs de neige?»

La situation est singulière, extraordinaire, hors du commun — près de 500 plaintes ont été logées à la Ville depuis le début de la semaine —, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais qui en est responsable? Dame nature ou Mme Municipale? «C'est la météo, c'est le fait qu'on ait reçu deux bordées de neige coup sur coup, mais surtout qu'il y ait eu de la belle glace vive qui se soit logée entre les deux», explique Philippe Briand, coordonnateur en communication au service des Travaux publics de la Ville de Montréal. «Nous avons à peu près toutes les conditions réunies pour vous rendre la vie difficile.»

M. Briand refuse toutefois de préciser quand, dans le pire et dans le meilleur des cas, l'opération déneigement sera terminée. «On s'est donné le mot d'ordre de ne pas se donner d'échéancier, parce que les conditions sont particulières et qu'elles entraînent des problèmes.»

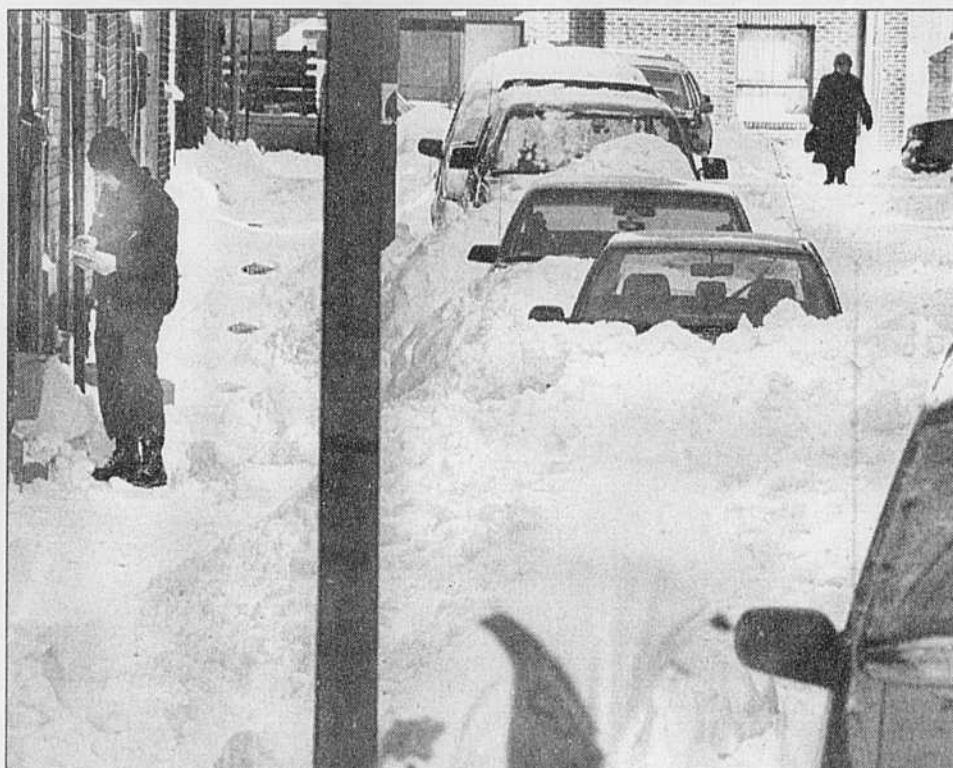
Entre autres, bris de niveleuses, de chenillettes et de tracteurs-chargeurs parce que «la glace pose de sérieux problèmes». Le plan d'action de la Ville prévoit que, dès que 2,5 cm de neige blanchissent les rues de Montréal, les activités d'épandage et de déblaiement se mettent en branle. «C'est ce qui s'est passé, et nos gens ont travaillé sans relâche, 24h sur 24». Quant au chargement de la neige, «qui est un peu comme le cadeau de l'opération parce qu'il ne menace pas nécessairement la sécurité des gens», on l'a entrepris mardi soir.

Dans le fascicule *Les Activités de déneigement à Montréal* produit par la Ville, on explique que, normalement, «le déblaiement se termine dans les quatre heures suivant la fin de la tempête». Les délais d'exécution des travaux, en ce qui a trait au chargement de la neige, devraient «varier de 4 à 5 jours selon la quantité de neige tombée au sol».

Interrogé hier quant à ce qu'on pourrait presque appeler l'affaire du déneigement de Montréal, le responsable politique au comité exécutif des Travaux publics, Pierre-Yves Melançon, a rapidement — et «froïdement» — évacué la question en répondant: «Sous la neige, il y a les trottoirs et la chaussée!» Pendant ce temps, au service des Travaux publics, on vit dans la «hantise» d'une nouvelle chute de neige.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

L'enlèvement de Montréal sous la neige dépasse les problèmes de logistique et d'horaire des employés affectés à cette tâche. C'est «un signe avant-coureur de plus que le système



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un signe avant-coureur

de transport actuel, basé sur l'utilisation de la voiture personnelle, est de moins en moins efficace». Et qu'il est «temps de planifier des alternatives valables».

C'est ce qu'a soutenu hier en entrevue José A. Pradès, le directeur du Groupe de recherche interdisciplinaire en gestion de l'environne-

ment (GREIGE), affilié à l'UQAM.

«Nous savons déjà, par d'autres signes, explique M. Pradès, que la voiture personnelle est de moins en moins synonyme de bien-être physique et d'indépendance personnelle. Il n'a fallu que deux heures aujourd'hui pour me rendre à mon travail. Hier, deux heures trente. Avec, en prime pour plusieurs, la corvée du pelletage de la neige.

On voit de plus en plus clairement que le transport en automobile est cause de pertes de temps, d'énergie, de qualité de vie (les embouteillages), de pollution, dont souffrent les automobilistes eux-mêmes, sans compter les accidents et le coût économique de ce mode de transport, qui atteint les 10 000 \$ par an en moyenne par auto, d'après certaines études.»

Selon M. Pradès,

Un paysage métropolitain typique des derniers jours: file de voitures enfouies dans un banc de neige, trottoirs à peine déblayés

tous les gouvernements auront, comme Montréal, de moins en moins l'argent pour adapter la ville aux besoins des automobilistes. Aujourd'hui, dit-il, c'est Montréal et le déneigement. Demain, ce sera l'état des chaussées ou la difficulté d'accès à l'île, qui s'intensifiera avec le nombre de banlieusards et de voitures.

Dans cinq ans, dit-il pour illustrer la tendance, le temps d'attente pour traverser les ponts autour de Montréal risque de dépasser les trois heures, ce qui posera d'importants problèmes non seulement routiers mais sociaux et économiques.

«La gestion de plus en plus difficile des tempêtes hivernales, ajoute José A. Pradès, aurait un effet bénéfique permanent — non seulement en augmentant temporairement l'achalandage du métro — si cela nous incitait à planifier maintenant les moyens de transports de demain.»

M. Pradès entrevoit les principales solutions du côté du «transport intermodal», soit une conjugaison optimale des différents moyens actuellement disponibles. Ainsi, on devrait pouvoir attendre en auto, motocyclette ou vélo les interconnexions d'un réseau de transport en commun de partout autour de la métropole pour y entrer en train, en autobus ou en métro en laissant hors de la ville son véhicule personnel.

La CEPGM s'incline devant la décision de Marois

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM) s'incline: elle ne contestera pas devant les tribunaux la loi forçant l'utilisation d'une de ses écoles pour loger les élèves de la CECM du quartier Côte-des-Neiges.

Le Conseil des commissaires de la CEPGM a en effet décidé hier soir de ne pas entreprendre de contestation juridique de cette loi «pour des raisons financières», selon la porte-parole de la commission scolaire, Katherine Belrose.

«Les commissaires ont estimé que c'était une journée triste pour les commissions scolaires en général», ajoute-t-elle. «Les commissions scolaires n'ont plus le droit de gérer leurs propres affaires».

Résultat de cette décision: tout in-

dique que la CEPGM respectera la loi.

Devant l'impossibilité pour la CECM et la CEPGM de s'entendre sur la façon de loger des centaines d'enfants du quartier Côte-des-Neiges qui ne trouvent plus de place dans les écoles de la CECM, la ministre de l'Éducation Pauline Marois avait fait adopter avant Noël une loi forçant un règlement dans ce dossier. Elle avait donné jusqu'au 20 janvier aux deux commissions scolaires pour dégager une solution, sinon la loi allait s'appliquer.

Mais depuis le début janvier la CEPGM résistait à la loi et menaçait de la contester. De plus, la commission scolaire protestante avait entrepris des démarches pour élargir le territoire scolaire de son école Coronation, une école au coeur du litige.

La loi Marois décreta en effet que l'école Coronation, toujours propriété de la CEPGM, sera dorénavant occupée par les élèves de la CECM.

La direction de la CEPGM avait fait

valoir qu'en agrandissant le territoire scolaire de l'école Coronation elle pourrait y loger 348 enfants de sa propre clientèle. En fait, la CEPGM cherchait à développer un besoin pour sa clientèle francophone protestante, afin de damer le pion à la clientèle francophone catholique de la CECM.

La CEPGM a consulté trois ses écoles touchées par l'agrandissement du territoire, soit les écoles Bedford, Iona et Dupuis, mais les parents de Iona ont signifié leur désaccord à ce nouveau partage.

«Il nous faut reprendre les consultations», a indiqué Mme Belrose. Et comme la CEPGM avait commencé depuis quelques jours à prendre des inscriptions pour l'école Coronation, «il faut maintenant répartir les inscriptions autrement», ajoute-t-elle.

La loi adoptée par la ministre prévoit que les élèves de la CEPGM qui fréquentent l'école Coronation seront

déplacés à l'Académie Shadd, une institution de la CEPGM que la commission scolaire veut d'ailleurs transformer en une école communautaire anglophone accueillant autant des enfants que des adultes.

Reste à voir maintenant si le transfert des élèves de la CECM vers l'école Coronation se fera sans embûches pour septembre prochain.



TOUT NOUVEAU
LA NATURE ET TOI

2^e année, fiches d'activités
64 pages, 10,75 \$
1^{re} année, fiches d'activités
64 pages, 10,75 \$
Groupe d'enseignants et
d'enseignantes sous la direction
d'un licencié en sciences.

La collection *La nature et toi* propose aux élèves de nombreuses activités qui leur permettent de mieux connaître et comprendre les composantes de leur environnement. Des activités d'observation, de manipulation, de révision et d'évaluation amènent les élèves à se familiariser avec les êtres vivants (êtres humains, animaux, végétaux), les objets inanimés (naturels et fabriqués) et leurs interrelations.

La collection *La nature et toi* a été conçue pour être utilisée comme complément à tous les manuels de base en sciences de la nature au primaire, en conformité avec le contenu et les objectifs du programme d'études.

LIDEC inc.
4350, avenue de
l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse internet:
www.vigie.qc.ca/LIDEC

L'école montréalaise n'en peut plus

Message unanime du milieu scolaire à l'endroit de Marois

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Des compressions possibles de 40 millions l'année prochaine à la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal), la disparition de services directs aux élèves, la mise au chômage de professionnels, la diminution du matériel scolaire, l'augmentation du nombre d'élèves par classes, bref «l'école publique montréalaise ne survivra pas à d'autres coupures».

C'est en tout cas le point de vue défendu et répété hier par la Coalition pour l'école montréalaise, qui s'était déjà manifestée l'année dernière, mais qui revient à la charge cette année en ayant élargi sa base.

La coalition n'a qu'un seul message à adresser à la ministre de l'Éducation Pauline Marois: il faut épargner l'école montréalaise des prochaines compressions budgétaires.

Et hier, tout le monde y était pour passer le message: le Conseil des commissaires de la CECM tous partis politiques confondus, l'Alliance des professeurs de Montréal, les associations des cadres de la CECM, des di-

rections d'école et des concierges, les syndicats de professionnels et d'employés de bureau, le Comité central de parents, les dirigeants du secteur anglophone de la CECM.

Le président de la CECM, Michel Pallascio, explique que, si les compressions dans le réseau de l'éducation atteignent 700 millions, comme le veut la rumeur, la CECM pourrait faire face à des compressions de 40 millions.

La coalition a rappelé les promesses du premier ministre Bouchard, qui voulait faire de son gouvernement «le gouvernement de l'éducation».

On a également rappelé que la ministre Pauline Marois avait reconnu «le sens particulier et le caractère d'urgence à Montréal en raison de l'intégration des arrivants et de la concentration de la pauvreté qui accentue les risques de décrochage».

La coalition se veut donc une sorte de groupe de pression qui viserait à faire fléchir la détermination du gouvernement, mais on remarquait hier que tous des dirigeants et artisans de la CECM ne s'étaient pas associés aux autres commissions scolaires de l'île de Montréal pour défendre la spécificité

de l'école montréalaise. «Les démarches se poursuivent», explique M. Pallascio. La présidente de l'Alliance des professeurs, Diane Fortier, a évoqué les effets concrets des présentes compressions: déjà 64 postes sont abolis à la CECM pour les élèves en difficulté, 70 postes en alphabétisation et environ 70 postes de professionnels en tous genres (psychologues, orthophonistes, orienteurs scolaires, etc.).

Avec les prochaines compressions, la CECM devra aussi sabrer dans les postes de surveillants d'élèves, multiplier les classes à plusieurs niveaux, augmenter le nombre d'élèves par classe, diminuer l'achat de matériel scolaire, réduire le budget de reprographie, supprimer des postes d'adjoints dans les écoles, et ainsi de suite.

La présidente du Comité central des parents, Lorraine Branche, ajoute que les parents recevront toute l'information nécessaire sur ce qui se passe actuellement à la CECM, et elle annonce déjà l'organisation d'un grand rassemblement de tous les parents, les élèves et le personnel à la mi-mars. «Il faut que les parents s'impliquent aussi et posent des questions à la ministre», dit-elle.

SOLDE
D'HIVER

Du 16 janvier au 2 février



La galerie
Art Select Inc.

remise de 25% à 50%
sur tous les meubles et accessoires

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE DE 12h À 17h
FERMÉ LES LUNDI ET MARDI

LA GALERIE ART SELECT INC.
6810, St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2
Tél. : (514) 273-7088